

Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Quam plurima paucissimis	Bibliographie, Informations, Renseignements Offres, Demandes, Echanges	C/c. p. P. Fournier Nancy 53-48
ABONNEMENT UN AN) France 12 fr.) Etranger 15 fr. Le numéro : 2 fr. Les Abonnements partent du 1 ^{er} Janvier Toute personne qui ne se désabonnera pas sera considérée comme réabonnée	Fondé par H. LÉVEILLÉ Continué par Ch. DUFFOUR Directeur : Prof. P. FOURNIER Docteur ès-sciences	DIRECTION RÉDACTION ET ADMINISTRATION 7, Allée des Belles Vues GARCHES (Seine-et-Oise) France

Considérations sur les causes de la « Grandeur et de la déchéance de la Botanique »

Si les lecteurs du *Monde des Plantes* veulent bien se reporter à certain « Apologue », en tête du n^o 206, ils constateront à quel point PSEUD-AROUTER, son signataire, s'est montré prophète exact, je n'ose dire bon prophète, puisque l'expression juste serait prophète de malheur.

Il feignait que le « ministre du budget » d'un pays lointain concluait sa visite d'un « laboratoire de biologie » en rayant celui-ci, et tous les autres analogues, du budget national. Et voici que l'application des décrets-lois, les premiers, les décrets Flaminin, a entraîné la suppression simultanée, au cours de 1934, de deux chaires de Botanique au Muséum, d'une chaire et d'une « chefferie » à la Sorbonne. C'est à cette occasion que le Conseil de la Société Botanique a publié, dans le *Bulletin* de celle-ci (1935, p. 137) et dans diverses revues scientifiques, une sorte de manifeste intitulé « Grandeur et déchéance de la Botanique ».

— Manifeste manifestement inopérant ! me murmure à l'oreille un ami grincheux.

Inopérant ? Je ne sais. En tout cas, ce serait profondément regrettable.

Ce texte résume d'abord en deux tableaux les pourcentages successifs des professeurs de botanique au Muséum depuis 1793, à la Sorbonne depuis 1811. De 3 sur 12 en 1793, au Muséum, les professeurs de Botanique y sont devenus 4 sur 19 ; et de 1 sur 9, à la Faculté des Sciences, en 1811, ils sont passés à 1 sur 42 en 1932.

Tel est le fait, et je le déplore, moi aussi. Il y aurait lieu d'en chercher les causes, seul et unique moyen de parer aux conséquences.

Le manifeste en question concrétise ces causes par un sonore *mea culpa* frappé sur la poitrine des botanistes français, sur notre poitrine à tous : « Nous ne pouvons attribuer cette déchéance qu'à la limidité naturelle, sinon à l'apathie de ses adhérents français, car au point de vue de la formation naturelle, au point de vue des satisfactions artistiques et matérielles,

au point de vue des applications économiques, la Botanique doit être placée au premier rang des sciences ».

La seule « limidité », la seule « apathie »...? Voire ! Mais nous y reviendrons.

La suite du document développe, par des exemples judicieusement choisis, ces trois derniers points. On rappelle l'œuvre scientifique des GUETTARD, des DUHAMEL DE MONCEAU, des BUFFON, des LAMARCK, etc., sans crainte — et il n'y a pas lieu — d'écraser quelque peu le présent sous le poids d'un glorieux passé ; on montre la valeur éducative et le vaste rôle de la Botanique dans le domaine des applications pratiques les plus variées. Et l'on conclut : « Laissons donc à cette science une place honorable dans l'Enseignement ».

Je voudrais à mon tour exposer quelques réflexions sur le même sujet. Réflexions qui ne datent pas d'aujourd'hui et que j'ai plus d'une fois laissé entrevoir aux lecteurs du *Monde des Plantes*, bien avant que les mesures administratives incriminées leur aient conféré un surcroît d'actualité.

Et, tout d'abord, croit-on que la situation financière générale eût suffi à faire décider ces coupes sombres dans l'enseignement de la Botanique, si l'opinion publique n'y était indifférente ? Nous sommes en démocratie, et plus souvent encore en démagogie, et nulle mesure ne pourrait tenir qui aurait contre elle l'hostilité générale. Au temps de Rousseau, à la fin du XVIII^e siècle, au début du XIX^e, la botanique s'enseignait partout, même dans les salons ; tout homme instruit s'y intéressait ; quant aux femmes, elles s'en montrèrent longtemps férues et aucune d'entre elles n'eût consenti à laisser dire qu'elle l'ignorait ou du moins qu'elle ne la pratiquait pas peu ou prou. C'est sous la pression de cet état d'esprit général que le nombre des professeurs de Botanique, dans nos grandes institutions officielles, atteignit alors un pourcentage qui n'a fait que s'abaisser depuis lors.

Voilà une première constatation qui me semble incontestable. Ce qui a défailli, ce qui a retiré à la Botanique son soutien et l'a conduite à cette « déchéance », c'est le sentiment du public. C'est à la carence de celui-ci qu'il faut s'en prendre.

A-t-on songé, en effet, à jeter aux mêmes oubliettes les professeurs de chimie, de physi-

que, de mécanique ? Non. Et cela parce que le public ne l'aurait pas permis. Ce sont eux qui lui procurent ses jouets, T. S. F., autos, avions, etc., et surtout ce vil métal dont il a la fringale. La Botanique n'a ni jouets, ni jetons de nickel à lui offrir.

Elle n'est point seule dans ce cas, d'ailleurs. Je lisais récemment des plaintes sur l'indifférence générale pour l'astronomie, qui ressemblent singulièrement aux nôtres. On peut dire que toutes les sciences désintéressées sont plus ou moins traitées par lui de la même façon.

Et pas seulement chez nous, si cette considération peut nous apporter quelque réconfort. On rencontre les mêmes plaintes dans les revues étrangères.

Je n'insisterai donc pas, bien qu'il y ait peut-être lieu d'en toucher un mot, sur certains aspects du problème qui frôlent notre histoire politique et sociale. La « déchéance », puisque l'on a prononcé ce mot, des sciences désintéressées n'est pas sans liens avec certain renversement des valeurs spirituelles et morales auquel la politique n'est pas étrangère, avec cette fureur de jouissances plus tangibles que celles procurées par une herborisation, même fructueuse, qui s'est emparée de la conscience contemporaine, avec cette passion d'arriver par tous les moyens qui pourrait bien être le revers des conquêtes démocratiques.

Mais il y a quelque cause, ou quelques causes, plus générales, puisque la désaffection que nous déplorons dépasse, et de beaucoup, nos frontières. Ce sont elles qu'il importe de dépister.

Et, tout d'abord, une question : Est-ce le public qui a rompu avec la Botanique, ou la Botanique qui a rompu avec le public ? Je ne trahis aucun secret en rappelant qu'au cours de la séance où le Conseil de la Société Botanique avait à approuver le texte qui est l'occasion de ces modestes réflexions, il fut unanime à reconnaître que, dans le public, parmi ce grand public dont je parlais précédemment, nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui aiment les fleurs, qui s'intéressent aux fleurs. Singulière antinomie ! Ils aiment les fleurs et se désintéressent de la science qui les étudie ? Ils ont, du moins pour beaucoup d'entre eux, gardé pour les fleurs les sentiments de Rousseau et de ses contemporains, et, de leur ensemble, ne se dégage aucune parcelle, aucun reliquat, de cette force d'opinion publique par laquelle ces mêmes contemporains imposaient la création des chaires de Botanique qu'aujourd'hui l'on jette bas ? Cruelle énigme !

Point si énigmatique. Disons crûment les choses : le laboratoire a tué ce que j'appellerai, faute d'une meilleure expression, la mystique botanique dans le public, et les programmes officiels ont étouffé chez l'enfant les germes naissants de cette même mystique. Je veux dire de ce sentiment complexe, fait d'un mélange de curiosité, d'amour du beau, d'activité pratique, de penchant à collectionner, de sentiment de la nature, qui forment l'atmosphère, le climat, favorables à l'éclosion et au développement de ce que les anciens botanistes nommaient si joliment le « feu sacré ».

Le laboratoire, les programmes... C'est tout un, d'ailleurs, ceux-ci étant issus de celui-là, conçus et appliqués pour celui-là.

Qu'on m'entende bien ! Je ne prétends nulle-

ment jeter le discrédit sur les recherches de laboratoire ; cela va de soi. Mais je prétends que petit à petit une scission s'est produite entre la botanique de laboratoire et la botanique de plein air, la seule susceptible d'intéresser le public, la seule qui lui soit accessible ; que cette scission n'a fait que s'accuser avec le temps, à mesure que le laboratoire devenait de plus en plus envahissant, de plus en plus ésotérique, et que de cette scission est sortie la situation regrettable d'aujourd'hui. En s'enfermant avec son microscope et son assortiment chimique, le botaniste a fermé la porte au public. Tel est le fait, gros de conséquences.

De plus en plus, la botanique s'est rapprochée de la chimie, de la physique. Il n'y a qu'à compulsier les recueils botaniques pour s'en convaincre, ces recueils si dénués d'intérêt pour le profane. Y a-t-il deux lignes sur 100 pages, sur 1.000 pages, souvent, qui soient de nature à retenir l'attention de l'homme de la rue ? S'il s'en désintéresse c'est que nous, les premiers, avons renoncé à l'intéresser.

Cette situation entraîne une double conséquence. Tout d'abord, si l'« aile marchante » de la botanique n'est plus guère alimentée que de chimie, quelle raison y a-t-il de ne pas passer entièrement la main aux professeurs de chimie ? A quoi bon des professeurs de Botanique s'il n'y a plus de Botanique distincte ? C'est sur ce danger que PSEUD-AROUET attirait l'attention dans son « *Apologue* ».

Mais si la Botanique n'est plus que chimie, elle refuse en même temps l'accès et l'audience à la seule chose qui soit d'un intérêt vraiment humain : la vie. Pour le laboratoire, la plante, la fleur, ne sont plus des êtres vivants, mais seulement des machines compliquées. Or, ce qui intéresse le public, dans la nature, c'est la vie. Montrez-lui un film où l'on suit le développement de la plante de la graine à la graine, et vous verrez avec quelle passion ses yeux en suivront le déroulement. Ce qu'il aime dans les fleurs, dans les plantes de son jardin ou de son appartement, ce n'est point seulement leur élégance, leur éclat, leur parfum, c'est qu'elles vivent. Autrement, pourquoi ne se satisferait-il pas de fleurs artificielles, qui, elles, n'exigent pas ses soins ?

Or, la vie, le laboratoire l'ignore, ou tout comme. Car ce qu'il appelle de ce nom, ce qu'il nomme biologie, ce n'est que la chimie et la physique de la plante. Tout le vaste domaine de la Biologie vraie et digne de ce nom, de celle qui, dépassant chimie, physique, morphologie, physiologie, veut atteindre vraiment les phénomènes vitaux, tout ce domaine lui est fermé.

Chez nous du moins. Existe-t-il un seul volume français consacré à la Biologie de la plante ? et s'il existe, qu'on m'indique sa place dans l'enseignement officiel ! La Biologie végétale authentique, *Le Monde des Plantes* ne cesse, depuis quatre années, d'en indiquer, sous les formes les plus diverses, le champ, les méthodes et la portée. Comme il est facile de se reporter à tous les numéros de ces quatre années, je n'insiste pas autrement. Notre enseignement officiel s'obstine à la méconnaître, et je n'hésite pas à voir là l'une des causes capitales de ce divorce entre lui et l'opinion publique.

Et pourquoi la méconnaît-il ? Par insuffisance d'information parfois, par prévention souvent,

par timidité plus souvent encore. Une peur panique coupe les jambes et la parole à maints titulaires de savantes chaires, la peur panique du finalisme et du vitalisme, monstres d'autant plus redoutés que l'on en a une idée imprécise et plus insuffisante.

Oh ! certes, l'homme de la rue se moque de la métaphysique comme le poisson d'une pomme. Mais il est homme et ainsi fait que seul le touche ce qui possède un intérêt humain. Et, je le répète, dans la plante, ce qui suscite cet intérêt, ce ne sont ni les formules chimiques, ni les calculs de la physique, c'est la vie, c'est l'énergie mystérieuse qui échappe aux réactifs, aux cornues, aux mesures, aux pesées, et qui met en elle quelque chose que nous avons en nous, ce que DRIESCH appelle, après ARISTOTE, l'entéléchie, ce que les philosophes du Moyen-Âge nommaient une âme.

Mais que de courage et d'acuité intellectuelle il faudrait à nos contemporains pour suivre DRIESCH jusque-là ! On préfère l'ignorer, faute de pouvoir le réfuter.

Le divorce entre la Botanique et l'opinion publique, il se trouve en germe et tout préparé dans les programmes scolaires. Rédigés par des hommes de laboratoire, ils ne connaissent que la Botanique de laboratoire.

J'évoquais plus haut des temps où tout homme instruit, ou toute femme lettrée s'intéressaient à la Botanique. Comment s'enseignait celle-ci à cette époque fortunée ? Concrètement, sensoriellement, et non par des abstractions. On distribuait aux élèves des plantes, ils les avaient en main, ils en cherchaient la famille et le nom dans un petit livre qui s'appelait une *Flore*. Et la preuve, la preuve irréfutable, que cette méthode était excellente, c'est que l'enfant, presque toujours, prenait goût à cet exercice et que la Botanique gardait de l'attrait pour lui pendant toute son existence.

Mais la vision étriquée du laboratoire est intervenue. L'enseignement est devenu livresque et abstrait. On a entretenu l'enfant de choses qu'il ne peut voir, toucher, manier, puisqu'il n'a ni microscope, ni technique, ni la possibilité d'en acquérir. On a commencé par où il fallait finir, par la cellule, la physiologie, l'anatomie, toutes choses qui devraient venir comme des explications finales. On a procédé avec l'ingénuité d'un mauvais romancier qui, au lieu de suspendre l'intérêt, étale dès l'abord toutes les cartes du jeu sur la table. C'est seulement après avoir pris contact avec les plantes, avec les fleurs, et elles intéressent toujours les petits, que l'enfant peut être amené à s'interroger sur leur constitution intime. Dès lors, soutenu par l'intérêt qu'il a pris à manier, à connaître, à collectionner les plantes, il serait prêt à suivre le maître dans ses explications physiologiques.

Après qu'on a tout fait pour détacher, sinon peut-être pour dégoûter à jamais, la jeunesse de la Botanique, faut-il s'étonner de l'indifférence avec laquelle le public voit s'abattre sur elle le couperet des décrets-lois ?

Il faut dire encore qu'ici, comme en diverses autres choses, l'influence de la grande ville a été néfaste. A Paris, il est évidemment difficile de distribuer aux élèves des paquets de plantes à analyser et à déterminer, difficile de transformer la classe en étude sur le terrain. Les programmes, nés à Paris, n'ont voulu connaître que

de Paris. Tant pis pour les 36 millions de Français qui n'ont pas le bonheur d'être Parisiens !

Pour en revenir à notre « manifeste » et par manière de conclusion, nous pouvons affirmer maintenant, semble-t-il, que la « déchéance » de la Botanique tient à d'autres causes que la timidité et l'apathie de ceux qui lui restent fidèles. (Ne serait-ce point dans ledit manifeste que se trouve la timidité ?). Certes, ils ne savent pas solliciter les Pouvoirs publics, ni se syndiquer pour les menacer et les faire plier. Mais où serait le profit réel pour la science qui nous est chère à tous ? Les responsabilités sont ailleurs. Elles reposent sur une incroyable méconnaissance de la psychologie tant de l'adulte que de l'enfant.

Ces choses-là devaient être dites.

P. FOURNIER.

PETITES MONOGRAPHIES BIOLOGIQUES

19. — *Tofieldia* Huds.

1. Vie de *T. calyculata* dans des stations assez variées, sèches ou humides, du « Nardetum » aux suintements à Pinguicula et aux sources, sur une aire étendue (orophyte eurosibérien) : — grande amplitude d'adaptation. (*T. palustris* est au contraire arctique-alpin, de caractère « glacial », d'après CHRIST).

2. Rhizome horizontal ou un peu oblique, avançant chaque année tandis que sa partie postérieure se détruit ; — déplacement vers un sol neuf, renouvellement annuel du système radiculaire.

3. Production de pousses latérales, parfois presque stoloniformes, pouvant se détacher de la plante mère et mener une vie indépendante ; — multiplication végétative.

4. Disposition des feuilles à la façon des *Iris* et de *Narthecium*, dans un même plan ; — formation d'une sorte de coin s'ouvrant une place même parmi les gazons très denses et les fentes des rochers.

5. Contrairement aux *Iris*, orientation des faisceaux de feuilles en tous sens par rapport aux rayons lumineux ; — adaptation inverse (STAHL) à la lumière diffuse des régions arctiques ou alpines, fréquemment nuageuses.

6. Epiderme muni de stomates gros et nombreux, mais endoderme épaissi ; — double adaptation, hygrophile et xérophile.

7. Fleurs groupées en épis ou en tête, assez colorées, à nectaires à la base de l'ovaire (6 gouttelettes par jour dans *T. calyculata*, 3 dans *T. palustris*) ; — adaptation prononcée dans le premier, faible dans le second, à la fécondation par l'intermédiaire des insectes (Hyménoptères, Diptères, petits Coléoptères : *Dasytes*, *Anthobium*) ; d'où hybridation (très rare).

8. Protogynie dans *T. calyculata*. 1^{re} phase : périanthe non encore ouvert, anthères closes à peine visibles, stigmates garnis de viscosité ; elle peut durer plusieurs jours par mauvais temps ; 2^e phase : le périanthe s'ouvre à l'apparition du soleil, les anthères s'écartent, découvrant les nectaires luisants et émettant leur pollen ; — fécondation croisée.

9. Pollen ombrophobe ; — protection du pollen.

10. En l'absence de fécondation croisée, récep-

tivité des stigmates au pollen de la même fleur; — autogamie.

11. Dans *T. palustris*, simultanément ouverture du périanthe et des anthères et imprégnation des stigmates; — autogamie prépondérante (en raison de la rareté des insectes dans les régions arctiques et aux grandes altitudes).

12. Parfois coloration purpurine partielle du périanthe ou du fruit; — protection de la chlorophylle contre les abaissements excessifs de température.

13. Ouverture de la capsule par fentes longitudinales; graines très fines en fuseau; — dispersion par l'action mécanique du vent sur la lige faisant ressort.

14. Germination non observée.

(A suivre).

P. F.

FLORISTIQUE

Le *Platygyrium repens* Br. Eur.

en forêt de Fontainebleau (S.-et-M.)

Le *Platygyrium repens*, qui n'était jusqu'à présent connu dans la région parisienne qu'aux environs de La Ferté-Milon (Aisne) (G. DISMIER, *Trois Muscinées nouvelles pour la région parisienne: Platygyrium repens* Br. Eur., *Lioclaena lanceolata* Nees et *Jamesoniella autumnalis* Steph. Bull. Soc. Bot. France, 1919, p. 313), existe aussi à Fontainebleau, où je l'ai récolté cet été sur les hêtres des vieilles futaies du Gros Fouteau, du Puits au Géant et du Bas Bréau. En raison de sa ressemblance avec certaines formes d'*Hypnum cupressiforme*, cette mousse peut facilement passer inaperçue lorsqu'elle est stérile, ce qui est le cas en forêt de Fontainebleau; elle porte cependant toujours des bouquets de ramuscules propagulifères à l'aisselle des feuilles supérieures de certains rameaux, caractère qui permet de l'identifier facilement, comme le fait justement remarquer M. DISMIER dans la note précitée. Le *Platygyrium repens* est une espèce arboricole, très rarement saxicole; c'est une mousse de l'Europe Centrale qui, d'après M. DISMIER, serait surtout répandue en France, dans l'Est: Vosges, Lorraine, Faucilles; à l'Ouest, le *Platygyrium* s'avance cependant jusqu'aux Pyrénées.

R. GAUME (Paris).

ADVENTICES

Abutilon Avicennæ Presl, à Colombes (Seine)

De juillet à septembre 1934, j'ai observé dans un terrain vague d'une usine, à Colombes, un pied adventice d'*Abutilon Avicennæ*, qui a atteint plus de deux mètres de hauteur. Cette année, un grand nombre de graines ont germé et cinq pieds sont parvenus à floraison, les autres ayant été arrachés ou piétinés. Sur ce nombre, un a déjà dépassé un mètre quinze et deux quatre-vingts centimètres.

G. DILLEMANN (Paris).

✱

Ambrosia artemisiæfolia L., qui ne figure dans ROUX (t. X, p. 53) qu'en note et sans loca-

lité, est indiqué par COSTE (n. 482) dans les départements suivants: Rhône, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Puy-de-Dôme, Manche, Vosges. A cette liste, il y a lieu d'ajouter la Somme et la Haute-Marne. En 1917, je l'ai trouvé assez répandu aux environs de Montdidier, en particulier dans les rues et sur les places à gazon ras d'Assainvilliers. En septembre 1935, je l'ai constaté à Damrémont (Haute-Marne), dans le coin inculte d'un jardin, dont la propriétaire, intriguée par sa présence, me l'a signalé. La plante y a fait sa première apparition en 1934. Elle y a donc mûri des graines, ce qu'elle n'arrive pas à faire dans certaines régions de l'Europe Centrale.

P. F.

L'article 26 des

« Règles de la Nomenclature »

Conséquences et inconséquences

En manière de préambule, relisons d'abord les articles 3 et 7 des « Règles internationales de la Nomenclature Botanique ». Nous aurons ultérieurement à leur faire appel.

« ART. 3. — Les règles de la nomenclature ne peuvent être ni arbitraires ni imposées. Elles doivent être simples et basées sur des motifs assez clairs et assez forts pour que chacun les comprenne et soit disposé à les accepter. »

Voilà qui est parfait !

« ART. 7. — Les noms scientifiques sont en langue latine pour tous les groupes. Quand on les tire d'une autre langue, ils prennent des désinences latines, à moins d'exceptions consacrées par l'usage. Si on les traduit dans une langue moderne, on cherche à leur conserver le plus possible une ressemblance avec les noms originaux latins. »

Et cela encore est très sage.

A la lumière de ces principes de bon sens, passons maintenant à l'examen de ce fâcheux article 26, qui n'est malheureusement pas marqué au coin de la même sagesse.

✱

Et d'abord établissons les responsabilités. Car il y a des responsabilités d'engagées dans cette affaire.

Les *Lois de la Nomenclature botanique*, adoptées primitivement par le Congrès international de Paris, en 1867, avaient été élaborées « avec un soin et une compétence universellement reconnus par l'illustre Alphonse de Candolle », ainsi que le dit la Commission de 1905.

Le Congrès de Vienne de 1905 eut à réviser et compléter cette première codification. Le 17 juin de cette année, une Commission fut constituée pour élaborer les nouveaux textes. Cette Commission se composait de MM. Ch. FLAHAUT, A.-B. RENDLE, H. HARMS et J. BRIQUET, rapporteur général. Ce dernier elabora « un premier texte français des nouvelles règles et recommandations, en suivant exactement le procès-verbal français du secrétaire du Congrès, M. Henri ROMIEUX, les notes du secrétaire anglais, M. KNOCHE, le compte-rendu sténographique

allemand et les notes prises par lui-même au cours des débats ». Ce texte fut ensuite revu à plusieurs reprises par les autres membres de la Commission avant et pendant l'impression.

On a procédé de même au Congrès de Bruxelles de 1910, la Commission de rédaction étant, cette fois, composée de MM. HARMS, MANGIN, RENDLE, avec le même rapporteur général, M. J. BRIQUET.

✱

Suivons maintenant la genèse de l'article 26, consacré aux noms d'espèces.

« ART. 26. — Chaque espèce, même celles qui composent à elles seules un genre, est désignée par le nom du genre auquel elle appartient suivi d'un nom (ou épithète) dit spécifique, le plus ordinairement de la nature des adjectifs (combinaison de deux noms, binôme, nom binaire). » Ces lignes représentent, sauf menus détails de rédaction, l'ancien article 31 des *Lois* de 1867. Nous y retrouvons la sage mesure des textes rédigés par A. DE CANDOLLE.

Nous ne pourrions pas en dire autant de certaines des « Recommandations » qui suivent.

La *Recommandation VIII* reproduit textuellement l'article 32 de 1867 : « Le nom spécifique doit, en général, indiquer quelque chose de l'apparence, des caractères, de l'origine, de l'histoire ou des propriétés de l'espèce. S'il est tiré d'un nom d'homme, c'est ordinairement pour rappeler le nom de celui qui l'a découverte ou décrite, ou qui s'en est occupé d'une manière quelconque. »

Cela encore est plein de bon sens.

Recommandation IX (ancien article 33 de 1867) amputé de quelques indications sur les majuscules et minuscules, indications renvoyées à la *Recommandation* suivante : « Les noms d'hommes et de femmes, comme les noms de pays et de localités employés comme noms spécifiques, peuvent être des substantifs employés au génitif (*Clusii, saharæ*) ou des adjectifs (*Clusianus, dahuricus*)... » Refaisons, de ces lignes, l'importante assertion que les noms spécifiques substantifs sont bien réellement et effectivement des *génitifs*. Nous aurons à y revenir, car cela est de conséquence.

✱

Avec la *Recommandation X*, commencent les difficultés. Elle est dérivée de l'ancien article 34, mais avec des précisions qui ne figuraient pas dans celui-ci : « Tous les noms spécifiques s'écrivent avec des minuscules, sauf ceux qui dérivent de noms d'hommes ou de femmes (substantifs ou adjectifs) ou de ceux qui sont empruntés à des noms de genre (substantifs ou adjectifs). Ex.: *Ficus indica, Circæa lutetiana, Brassica Napus, Lythrum Hyssopifolia, Aster novi-belgii, Malva Tournefortiana, Phyteuma Halleri*. »

Ici se révèle déjà un trait ou une tendance qui ne fera que s'accuser de plus en plus dans les *Recommandations* suivantes. La tradition, dans les nations occidentales, depuis qu'elles possèdent l'imprimerie, veut que les noms géographiques commencent par une majuscule. On peut fouiller les vieux textes, toujours l'on constatera que les imprimeurs ont respecté cette coutume. C'est qu'elle repose sur ce besoin de clarté et de netteté dans les idées qui constitue une exigence de la raison. D'ailleurs, mis à part

un certain snobisme ou de simples jeux typographiques, nos langues d'aujourd'hui sont également fidèles à la majuscule, et nul de nous ne songe à écrire : allemagne, angleterre ou france, comme font les enfants et les débiles mentaux.

Les rédacteurs des *Règles de la Nomenclature* ont prétendu rompre avec cette règle générale et imposer en latin ces mêmes formes à minuscules que nous rejeterions dans notre langue. Ils ont oublié l'article 3 : « Les règles ne peuvent être arbitraires ni imposées ». Ils ont non seulement sacrifié une tradition et une habitude des plus légitimes, mais fait reculer d'un pas la langue scientifique. En effet, les plus anciens manuscrits latins sont écrits en capitales, c'est-à-dire en lettres toutes majuscules, sans séparation des mots et souvent sans ponctuation. La séparation des mots, la ponctuation, la différence entre majuscules et minuscules, furent de ces lentes acquisitions dont se constitue petit à petit le progrès humain. L'invention de l'imprimerie les consacra. Il n'y a aucune bonne raison de les abandonner et il y en a d'excellentes de les garder. On n'est jamais trop clair, surtout dans le langage scientifique. Et s'il est absurde d'écrire, en français : belge ou hollandé, il ne l'est pas moins d'écrire en latin *novi-belgii* ou *hollandiæ*.

On pourrait discuter pour les adjectifs géographiques : *indicus, lutetiana*. J'estime que, contrairement au texte de la *Recommandation*, il y a lieu de s'en tenir à la tradition classique de l'imprimerie, qui veut pour eux des majuscules. Cela, non parce qu'elle est la tradition, mais parce qu'elle représente une tendance à la clarté et à la précision.

La proscription prononcée par la *Recommandation X* est purement arbitraire et ne saurait engager la généralité des botanistes.

✱

A plus forte raison en est-il de même, comme on va voir, de la *Recommandation XI*. Son contenu est nouveau, c'est-à-dire issu de la rédaction de J. BRIQUET, mais, déclare celui-ci, « il découle logiquement de la *Recommandation IV* ».

Ce que je conteste tout d'abord. La *Recommandation IV* concerne les noms de genre. Elle indique que, pour les former, on ajoute *-a, -æa* ou *-ia* selon les cas. Or, voici ce que J. BRIQUET prétend logiquement déduire de là :

« XI. Dans le cas où un nom spécifique est tiré d'un nom d'homme, on le constitue de la manière suivante :

a) Quand le nom se termine par une voyelle, on ajoute la lettre *-i* (ainsi *Glazioui*, de Glaziou; *Bureaui*, d'après Bureau), sauf quand le nom a la désinence *-a*, auquel cas le mot se termine par *-æ* (ainsi *Balansæ*, de Balansa). »

Quiconque possède quelques notions de philologie latine comprend de suite qu'il n'y a aucun lien logique entre la *Recommandation IV* et ce premier paragraphe. On ne voit pas en quoi la création des noms de genres en *-a* pourrait autoriser cette morphologie contre-nature. Si *Glazioui, Bureaui*, sont des *génitifs*, comme l'assurait la *Recommandation XI*, leurs nominatifs sont *Glaziouus, Bureauus*. Or, est-il si mince latiniste, à sa première année de latin, qui ne reconnût là de pures monstruosités philologiques ? C'est du latin d'illettré.

Nous commençons dès lors à voir clairement

ce que nous faisait soupçonner la Recommandation précédente, c'est à savoir que la formation philologique des rédacteurs de 1905 n'était pas à la hauteur de leurs connaissances botaniques. Il leur manquait sans conteste le sens de la langue latine, sens qui ne s'acquiert que par une longue intimité avec elle et, en plus, par des études philologiques persévérantes. D'un mot un peu dur, mais que je crois nécessaire, il leur manquait la compétence pour légiférer en matière de vocabulaire latin. Nous en trouverons ultérieurement maintes autres preuves.

Effrayé par ces barbares *Glaziouus*, *Bureauus* ou *Boreauus*, tout esprit imbu, si peu que ce soit, de la tradition latine, eût senti que ces créations difformes n'étaient nullement latines et qu'au lieu d'appliquer l'art. 7, qui impose le latin et des désinences latines, on recourait tout simplement aux grossiers procédés d'une sorte d'esperanto, affublant les mots de terminaisons conventionnelles et factices.

Qu'est-ce que ce suffixe *-cau* dans Bureau, Boreau, etc.? C'est le dérivé du suffixe latin *-ellus* (Voir par ex. HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS, *Traité de la formation de la langue*, § 126). Il existe sous les deux formes *-cl* et *-cau*: Borel, Boreau. Ou traduire n'a plus de sens, ou c'est restituer un mot à une langue authentique. La vraie forme latine de Boreau serait donc sans conteste *Borellus*, avec, comme génitif, *Borelli*. Par contre, *Borcaui* n'est qu'un barbarisme.

Il semble que les rédacteurs de cette Recommandation XI, pour suivre une méthode scientifique, auraient dû distinguer les noms d'origine latine et ceux d'origine non latine. A ces derniers, ils auraient, sans inconvénient, appliqué leur procédé espérantiste. Mais, pour les premiers, ils auraient dû recommander de les ramener à leur forme latine primitive.

Ce faisant, non seulement ils auraient été d'accord avec le bon sens et la philologie, mais encore ils auraient suivi la tradition des anciens botanistes, celle de toutes les générations de botanistes, jusqu'au XIX^e siècle, qui avaient conservé le sens et l'usage du latin. Ils traduisaient De Thou par *Thuanus*, ou Desfontaines par *Fontanesius*, plutôt que de recourir à des créations tératologiques.

Combien A. DE CANDOLLE, qui, pour savoir suffisamment le latin, ne fut cependant pas un latiniste, loin de là! combien il fut plus sage en ne se prononçant pas sur cette épineuse question et en laissant à ses successeurs de 1905 la responsabilité de prescriptions ridiculement inadmissibles.

De ce qui précède, je crois pouvoir conclure en revendiquant, pour le botaniste, le droit de traduire par des formes authentiques latines les noms spécifiques, Boreau, par exemple, par *Borellus*, et j'estime que personne n'aurait le droit de rejeter un nom ainsi formé. Ce paragraphe a) de la Recommandation XI est caduc dans toute sa première moitié du fait qu'il est en contradiction évidente avec les articles 3 et 7.

(A suivre).

Tératologie

M. BARRÉ (Graon, Mayenne) a recueilli un rameau fleuri de *Kerria Japonica* (L.) DC. — (appelé à tort *Corchorus* par THUNBERG; les *Corchorus* sont des Tiliacées) — dont la fleur

présente l'anomalie suivante: les pétales sont 2-3 fois plus grands que dans le type normal, tandis qu'étamines et pistils ont disparu pour faire place à une tige feuillée continuant l'axe floral. Cette transformation ne semble pas avoir été signalée jusqu'ici.

OFFRES ET DEMANDES

M. A. Douillard, 1, place Richelieu, Luçon (Vendée), offre :

I. — REVUES

A. « *Bulletin de la Société botanique de France* » :

Première série : années 1882-92 (11 années complètes).

Deuxième série : années 1884-89 (6 années complètes).

Troisième série : année 1910 : N^{os} 1-2-3-4, Mémoire 8^e et 3^e.

Pour les 17 années complètes, la collection comprend : comptes-rendus des séances, bibliographies, mémoires et comptes-rendus des sessions extraordinaires.

- B. « *Bulletin de l'Association Française de Botanique* » :

Années 1899, 1901 et 1902.

Les 6 derniers mois de 1898 et de 1900.

C. « *Revue de Botanique systématique et de Géographie botanique* » :

Les deux seules années parues : 1903 et 1904 (de février 1903 à janvier 1905).

D. « *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes* » :

Années 1894-1907 (14 années complètes).

E. « *Feuille des Jeunes Naturalistes* » :

Années 1881-1893 (12 années complètes).

II. — DICTIONNAIRES

A. « *Dictionnaire d'Histoire Naturelle appliqué aux arts...* » :

Par une Société de naturalistes et d'agriculteurs. A Paris, chez Deterville, 1804, an XII. 25 volumes grand in-8^o de 600 pages env. 1 vol. de planches : dessins par Desève; reliure plein cuir, très bon état.

B. « *Dictionnaire universel d'Histoire Naturelle* » (Encyclopédie) :

Dirigé par M. Charles d'Orbigny; chez Renard, Paris, 1849. 13 vol. in-4^o de 800 pages, reliure très bon état.

III. — OUVRAGES

CARIOT (Abbé) : « *Botanique élémentaire, descriptive et usuelle* », 5^e édit., 1873. 3 in-8^o reliés de 600 p. env. (et 3^e tome seul).

J.-Henri FABRE : « *Éléments d'histoire naturelle* », 2 vol. in-8^o, 1882.

VENTENAT : « *Principes de Botanique* », chez Sallior, an III de la Rép., in-8^o relié de 223-132 p.

BAILLON : « *Anatomie et Physiologie végétales* », grand in-8^o, 300 p., 1882.

MOOR (DE) : « *Traité des Graminées* », in-8^o 350 p., 1854.

BIGEL : « *Cours de Botanique* », in-8^o, 150 p.

LÉON MARCHAND : « *Éléments de Botanique* », in-8^o, 136 p., 1869.

GILLOT (D^r) : « *Notes de tératologie végétale* », in-4^o, 56 p., 1906.

V. BARBERET: « *De Columellæ vita et scriptis* », in-4°, 132 p., 1887.

DE VIANNE: « *Prairies et Plantes fourragères* », gr. in-8°, 424 p., illustré, 1870.

M. le Chevalier de LAMARCK: « *Flore Française* », 1778, in-8°, reliure et enveloppe cuir.

GRENIER et GODRON: « *Flore de la France* », 3 volumes.

BOREAU: « *Flore du Centre de la France et du Bassin de la Loire* », 2 vol.

GILLET et MAGNE: « *Nouvelle Flore Française* », in-8°, XXIV, 546 p., 1868; XXIV, 776 p., 1883.

E.-G. CAMUS: « *Catalogue des plantes de France, de Suisse et de Belgique* », in-8°, 326 p., 1888, cart.

M. BARON: « *Flore des départements méridionaux de la France* », in-8° de 468 p., 1823.

A. LE GRAND: « *Flore analytique du Berry* », in-8°, 430 p., rel. toile, 1894.

MÉRAT: « *Nouvelle Flore des environs de Paris* », 2 vol. 400-500 p., 1831.

BREBISSE: « *Flore de Normandie* », in-8°, 418 p., 1869.

AUBRIOT et DAGUIN: « *Flore de la Haute-Marne* », in-8°, 418 p., 1885.

MICHALET: « *Histoire naturelle du Jura et départements voisins* », in-8°, 400 p., 1864.

GALLAY: « *Catalogue des plantes vasculaires du département des Ardennes* », in-8°, 454 p., 1900.

PIERROT et CARDOT: « *Liste des plantes vasculaires de l'arrondissement de Montmédy* », in-8°, 192 p., 1882.

FOUCAUD et SIMON: « *Trois semaines d'herborisation en Corse* », in-8° de 180 p., planches.

BOREAU: « *Plantes phanérogames du département de Maine-et-Loire* », in-8°, 216 p., 1859.

ELOY DE VICQ et BLONDIN DE BRUTELETTE: « *Plantes vasculaires de la Somme* », in-8° de 316 p. (1865), avec suppl. de 34 p. (1873).

BERBIGIER: « *Orchidées de la France centrale* », in-4°, 1880; photos.

CLAVAUD: « *Flore de la Gironde* », in-8°, 222 p.; Atlas, 1882.

FLAHAULT: « *La distribution des végétaux dans un coin du Languedoc* », in-8°, 176 p., 1893.

GADECEAU: « *Le Lac de Grand-Lieu: monographie phytogéographique* », in-8°, 155 p., 1909.

LASSIMONE: « *Catalogue des collections botaniques du Massif Central* », in-8°, 268 p., 1893 (en 8 ex.).

BAZOT: « *Plantes vasculaires de l'arrondissement de Vitry-le-François* », in-8°, 268 p.

SCHIMPER: « *Pflanzen-Geographie auf physiologischer Grundlage* », grand in-8° de 896 p., magnifiquement illustré: plus de 500 gravures. Iéna, 1898.

KOCH: « *Synopsis floræ germanicæ et helveticæ* », 3 vol. in-8° reliés, 1.164 p.

SCHUBE: « *Die Verbreitung des Gefäßpflanzen in Schlesien* », in-8° de 100 p., carte.

DAVEAU: « *Cystinées du Portugal* », gr. in-8°, 68 p. (2 ex.).

DAVEAU: « *Plombaginées du Portugal* », gr. in-8°, 54 p. (2 ex.).

DAVEAU: « *Cypéracées du Portugal* », gr. in-8°, 80 p. (2 ex.).

M. GENTY: « *Pinguiculacées européennes* » (plaquette).

RICHTER et GURKE: « *Plantæ Europææ* », 2 vol. in-8° de 378-320 p.; 1890 et 1897.

SUTER: « *Flora helvetica* », 2 vol. in-12, 408-504 p., 1822.

DÉCÈS

HUGO DE VRIES, né à Haarlem, le 16 février 1848, ancien professeur de Botanique à Amsterdam, qui établit, à la suite de ses observations sur *Oenothera Lamarckiana*, la théorie des mutations, et qui tira de l'oubli les lois de Mendel. Décédé à Lunteren, le 27 mai 1935.

Méprises Botaniques

Les pétales de Drosera. — « En 1785, sur la route de Carlsbad [Gœthe] observe dans les gorges du Fichtelgebirg la plante que les botanistes appellent *Drosera rotundifolia* et dont le nom français est la Drosère. Il note avec un vif intérêt l'étonnante particularité de cette plante, quand quelque insecte vient à se poser sur sa corolle, de refermer sur l'indiscret visiteur ses pétales de pourpre (!) et d'occire l'imprudent dans cette prison parfumée (!). Très peu d'années auparavant, et pour la première fois, l'observation avait été faite par un savant de Brême, le Dr Roth; elle ne devait pas être vulgarisée avant Darwin. » Robert D'HARCOURT, *Gœthe et l'art de vivre*, Payot, Paris, 1935, p. 147.

LE COIN DU PHILOLOGUE

Orchidacées ou Orchiacées ? — On n'a pu écrire *Orchidacées*, *Orchidées*, qu'en supposant bien à tort un radical *orchid*. En réalité, le mot grec *orchis* forme son génitif en *orchēōs*; à aucun de ses cas, il n'y a de *d* dans ce mot, qui se décline comme *polis* (génitif *polēōs*), et non pas comme *patris* (génitif *patridos*). De même, le latin *orchis* se décline comme *orbis* (génitif *orbis*), et non comme *cuspidis* (génitif *cuspidis*). Le radical grec étant *orchī*, il serait plus régulier de donner à cette famille de plantes le nom d'*Orchiacées*.

Dans la première édition de leur *Synopsis*, ASCHERSON et GRAEBNER l'avaient appelée *Orchacées*; mais dans la deuxième édition, ils sont revenus au nom habituel d'*Orchidacées*, qui, malgré son usage solidement établi, paraît étymologiquement défectueux.

R. HOUDAILLE (Nogent-le-Rotrou).

NOUVELLES

Viennent d'être promus: Au grade d'Officier de la Légion d'honneur: M. JUMELLE Henri, professeur à la Faculté des Sc. de Marseille.

Au grade de Chevalier: MM. ALLORGE Pierre, professeur au Muséum d'Histoire naturelle; BENOIST Paul, sous-directeur de laboratoire au Muséum d'Histoire naturelle.

Nos vives félicitations.

Liste des Botanistes français

(Suite)

M

MACHEBOEUF M., doct.-méd., prépar. chim. biol. à la Fac. des Sc., 30, rue Dutot, Paris (15^e). *Mycol.*

MADIOT V., pharm. hon., Port-sur-Saône (Haute-Saône). *Flore de France*.

- MAGNIN. 1. rue de la Banque, Chambéry (Savoie). *Mycol.*
- MAGNIN. P. T. T., Nolay (Côte-d'Or). *Mycol.*
- MAGROU J., doct.-méd., chef labo. phytopath., Institut Pasteur, 25, rue du Dr Roux, Paris (15°).
- MAHEU Jacques, Fac. Pharm., 44, avenue du Maine, Paris (14°). *Lichens, flore cavernicole*.
- MAIGE M., doyen Fac. Sc., 14, rue Malus, Lille (Nord).
- MAILLE Ch., 2. rue de l'Abbé Patureau, Paris (18°). *Mycol.*
- MAIRE Louis, pharm., Méry-sur-Seine (Aube). *Mycol.*
- MAIRE (Mme R.), 3, rue Linné, Alger. *Mycol.*
- MAIRE René, prof. Fac. Sc., 3, rue Linné, Alger. *Phan., Mycol.*
- MALAURE Léon, 13, rue de la Terraudière, Niort (Deux-Sèvres). *Mycol.*
- MALCUIT G., prof. Lycée Malherbe, Caen (Calvados). *Phan. Phytogéog.*
- MALENÇON Georges. Direction génér. de l'Agric., Rabat (Maroc). *Mycol.*
- MALLAMAIRE A., direct. labo. phytopathol., La Mé, par Bingeville (Côte-d'Ivoire). *Mycol.*
- MALMANCHE Adrien, pharm., 101, avenue de Paris, Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).
- MALMY M., pharm. en chef des Asiles de la Seine, Ville-Evrard, par Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).
- MANCEAU Jean, instit., Sorigny (Indre-et-Loire). *Mycol.*
- MANGENOT G., maître conf. Fac. Sc., Rennes (Ille-et-Vilaine).
- MANGIN L.-Al., direct. hon. du Muséum, 57, rue Cuvier, Paris (5°). *Cryptog.*
- MANTZ Emile, industriel, 14, avenue Clemenceau Mulhouse (Haut-Rhin). *Phan.*
- MARANNE Isidore, pharm., 14, Cours Fénelon, Périgueux (Dordogne). *Flore franç.*
- MARGEL M., prof. hortic., 20, rue Charles-Baudelaire, Paris (12°).
- MARCHAND P.-M., instit., Montagne-des-Theurées, Le Creusot (Saône-et-Loire). *Phan.*
- MARCHE Ant., chef de bureau à la Préfecture, Vesoul (Haute-Saône). *Mycol.*
- MARCHIONI, prof. Lycée Buffon, 6, rue Armand-Moisat, Paris (15°).
- MARCIGNY H., doct.-méd., 92, avenue Victor-Hugo, Paris (16°). *Mycol.*
- MARCOT, inspecteur des Caisses, L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée). *Mycol.*
- MARCUS, juge de paix, La Mothe-Saint-Heray (Deux-Sèvres). *Mycol.*
- MARÉCHAL, doct.-méd., 6, place du Combat, Paris. *Mycol.*
- MARESCHELLE Henri, maître conf., Institut bot., 7, rue de l'Université, Strasbourg (Bas-Rhin). *Rouilles et Galles.*
- MARGERIT G., aux Pommiers, Villefranche-sur-Saône (Rhône). *Mycol.*
- MARIN Georges, pharm., La Voulté-sur-Rhône (Ardèche). *Mycol.*
- MARNAT (abbé), curé, Estvareilles (Loire).
- MARNET Marcel, 4, avenue Lacroix, Nice.
- MARQUE J.-P., Conservatoire bot., Parc de la Tête-d'Or, Lyon-6°.
- MARTIN, pharm., Bellême (Orne).
- MARTIN Jacques, doct.-méd., 24, boulevard de la Madeleine, Marseille (Bouches-du-Rh.). *Mycol.*
- MARTIN-CLAUDE A., ing. agron., 18, avenue de la Bourdonnais, Paris (7°). *Mycol.*
- MARTIN-SANS Emile, prof. Fac. méd. et pharm., 21, Allées Saint-Michel, Toulouse (Haute-Garonne). *Phan. Mycol.*
- MARTY Jean, prof. Collège. Perpignan (Pyr.-Or.).
- MARTY Léonce, 133, rue Trivalle, Carcassonne (Aude).
- MARUEL (Mlle), 25, avenue Président Faure, St-Etienne (Loire). *Phan.*
- MARTZ Marcel, pharm., 13, rue de l'Hôtel-de-Ville, Mirecourt (Vosges). *Phan.*
- MASCRÉ Marcel, prof. Fac. Pharm., 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris (10°).
- MASSIA D., doct.-méd., 50, Cours Vitton, Lyon (Rhône). *Mycol.*
- MASSONAU R., 1, avenue du Palais, Saint-Cloud (Seine). *Mycol.*
- MATHIEU Félix, avenue des Hortensias, Côte Pavée, Toulouse (Haute-Garonne). *Mycol.*
- MATHAN (Mme M.), Cormelain (Calvados).
- MATHOU (Mlle Thérèse), assist. Fac. Méd., 40, Allée du Busca, Toulouse (Hte-Garonne). *Phan.*
- MATROT, 65, rue de Paris, Sens (Yonne). *Mycol.*
- MAUBLANC A., prof. Institut Agron., 97, boulevard Arago, Paris (14°). *Mycol.*
- MAUFERON, pharm., 33, avenue de Longueil, Maisons-Laffite (Seine-et-Oise). *Mycol.*
- MAUGUIN Ch., prof. géol. Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5°). *Mycol.*
- MAUREAU André-M., Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).
- MAURIN E., prof. Fac. Méd., 12, Allées Alphonse-Peyrat, Toulouse (Haute-Garonne).
- MAURY F., pharm., Pont-d'Ain (Ain). *Mycol.*
- MEHIER Louis, prof. Collège de Mongré, par Villefranche (Rhône). *Mycol.*
- MEKER Georges, ingénieur, 11, avenue Casimir, Asnières (Seine). *Mycol.*
- MÉLINE Constant, instit. en retraite, Le Tholy (Vosges).
- MERCIER A., prof. Ecole indust. et comm., Casablanca (Maroc).
- MERCIER André, 18, boulevard Jean-Jaurès, Boulogne-Billancourt (Seine). *Phan. Bot. ethnol.*
- MERCURIN Léon, 32, chemin du Temple, Toulon (Var). *Phan. Echanges.*
- MERKEL Victor, pharm., 39, rue Principale, Oberbronn (Bas-Rhin).
- MESLIN Roger, secrétaire-rédacteur des *Archives de Botanique*, 51, rue de Bayeux, Caen (Calvados).

(A suivre).

LES QUATRE FLORES de la FRANCE

Les FASCICULES VI-VII-VIII ont été expédiés le 1^{er} octobre.

Ils contiennent les *Liliacées*, les *Amaryllidacées*, les *Iridacées*, les *Dioscoracées* et les *Orchidacées*, terminant les Monocotylédones.

Les Dicotylédones commencent avec les *Bétulacées*, *Fagacées*, *Myricacées*, *Juglandacées*, *Salicacées*, *Moracées*, *Ulmacées*, *Urticacées*, *Cannabacées*, *Santalacées*, *Polygonacées*, et la 1^{re} partie des *Chénopodiacées*.

Les FASCICULES IX-X-XI-XII sont sous presse.

Le Gérant : P. FOURNIER.

CHAUMONT. — IMPRIMERIE ANDRIOT FRÈRES